



A Toulouse, le 29 janvier 2021,

La CGT au CHSCT de l'UT3

Monsieur de président,

Depuis la séance ordinaire du CHSCT du 03/11/2020 où c'était la dernière fois que le sujet de l'épidémie de Covid 19 a été abordé sur les modalités du Travail à Distance dans le cadre du confinement, nous avons eu 2 séances les 26 novembre et 3 décembre sans jamais traiter ce sujet. Pourtant le ministère a transmis des circulaires, le 30/10/2020 sur la mise en œuvre du confinement adapté dans l'enseignement supérieur, le 20/12/2020 sur la reprise progressive des enseignements dans les établissements supérieur à partir de janvier et la mise en œuvre du couvre-feu, le 21/01/2021 sur la déclinaison de la stratégie Tester Alerter Protéger au sein de l'ESR.

Dans chaque circulaire, il est rappelé à la fin de celles-ci : *"Les CHSCT des établissements, dans leur formation élargie au représentants des usagers pour les établissements d'enseignement supérieur, ont vocation à être réunis sur les mesures prises pour la mise en œuvre de ces dispositions."* La CGT vous rappelle monsieur de président que le CHSCT doit obligatoirement être consulté dans les situations susceptibles de modifier de manière importante les conditions de travail ou les conditions de santé et de sécurité des personnels. Que de facto de nouvelles EVRP doivent être faites ajoutées au document unique et présentées au CHSCT.

La consultation du CHSCT est essentielle dans cette période de pandémie. C'est ainsi que le "Dialogue Social" et les expressions du personnel et des étudiant-e-s de l'Université Toulouse 3 peut se faire. En laissant de côté le sujet Covid19 pendant des mois, monsieur le président, vous privez du rôle des mandaté-e-s CHSCT d'émettre des avis et de faire des propositions.

Il aura fallu pour que ce CHSCT extraordinaire est lieu, que les mandaté-e-s face la demande de sa tenu, suite à un message de la composante FSI du 20/01/2021 qui exigeai le retour en présentiel 2 jours par semaine des personnels administratif et de la dernière circulaire du 20/01/2021 sur la reprise en présentiel des étudiant-e-s 1 jour par semaine. Cette réorganisation est complètement en décalage avec la progression de la pandémie et auraient du passer devant le CHSCT.

La CGT vous avait déjà alerté dans une déclaration le 8/10/2020 sur la limite de l'efficacité des masques tissus donnés au personnels. La dernière distribution de masques à l'Université a été faite en octobre, deux masques tissus par agent, aujourd'hui tout agent portant ces masques fournis par l'employeur est de facto exposé sans le savoir. Il devient urgent de fournir de nouveaux masques de protections pour réduire la propagation du virus sur le campus. Quand est-il des commandes? Comment sont-ils distribués? Est-ce que tous les personnels en reçoivent?

La CGT vous rappelle votre responsabilité face à la santé physique et mentale des personnels et étudiant-e-s de l'université, et de présenter, consulter, appliquer les dispositions sanitaire à l'ensemble de la communauté.